

Métropole
du Grand Paris



Concertation

Plan Alimentaire
Métropolitain



“

Le Plan Climat Air Energie Métropolitain (PCAEM) adopté en 2018 a mis en évidence la nécessité de rendre plus résilient et durable le système alimentaire métropolitain.

Ce constat s'est traduit par l'ambition, pour la Métropole du Grand Paris, d'élaborer et d'animer un Plan Alimentaire Métropolitain, autour de quatre grandes orientations approuvées en 2019 par le Conseil métropolitain :



SOUTENIR

le développement d'une agriculture durable



AUGMENTER

l'approvisionnement bio et local dans les restaurations collectives



RAPPROCHER

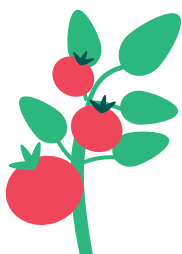
les producteurs des consommateurs et valoriser les produits locaux



ŒUVRER

pour la lutte contre le gaspillage alimentaire et le recyclage des déchets

”



LES OBJECTIFS DU PLAN ALIMENTAIRE MÉTROPOLITAIN



- ▶ **Accompagner les démarches alimentaires** des communes et des territoires ;
- ▶ **Favoriser le partage de connaissances et de pratiques**, la mutualisation d'outils et la coordination des dynamiques locales ;
- ▶ **Réunir tous les acteurs de l'agriculture et de l'alimentation** dans une démarche de réflexion collective pour **engager la Métropole du Grand Paris dans la transition de son système alimentaire.**

EN CHIFFRES*

51%

des chefs d'exploitation ont plus de 55 ans en 2020 (Agreste, 2022)

La surface agricole utile (SAU) représente

2,5% de la surface totale de la Métropole du Grand Paris (MOS, 2021)

79%

de la SAU dédiée aux grandes cultures (blé tendre, colza, orge, maïs...) contre 9% de la SAU mobilisée pour l'horticulture et le maraîchage (RGA 2020)

La Métropole du Grand Paris concentre

54% des établissements de transformation d'Île-de-France et **61%** des emplois (ACOSS, 2017), principalement destinés aux grandes cultures pour l'export, ou orientés sur les 2^e et 2^e chaînes de transformation (traiteurs, boulangeries etc.) (Institut Paris Région, 2015)

12 300 commerces de bouche, de nombreux marchés de plein vent

23 000 restaurants, dont une centaine d'étoilés sur la Métropole du Grand Paris (SCoT, 2019),



1 500

hypermarchés et supermarchés (INSEE, 2014)

395

jardins et potagers collectifs et **196 fermes** urbaines participatives ou spécialisées recensés (AFAUP, 2023)



70% des achats alimentaires réalisés via la grande distribution (INSEE, 2014) avec une faible représentation des produits locaux



0,5% des aliments consommés sont produits sur le territoire (CitéSource 2022)

Le Marché d'Intérêt National de Rungis commercialise :

40% des fruits et légumes et **30%** de l'alimentation totale consommée en Île-de-France (Rungis International, 2021)

Les flux générés par la Métropole représentent

26,3 millions de déplacements par jour ouvré, tous motifs confondus (SCoT, 2019)

30% des aliments consommés à Paris proviennent de l'international (Ville de Paris, 2018)

0,51 Mt de gisements potentiel de biodéchets ménagers sur la Métropole du Grand Paris (CitéSource, 2022)

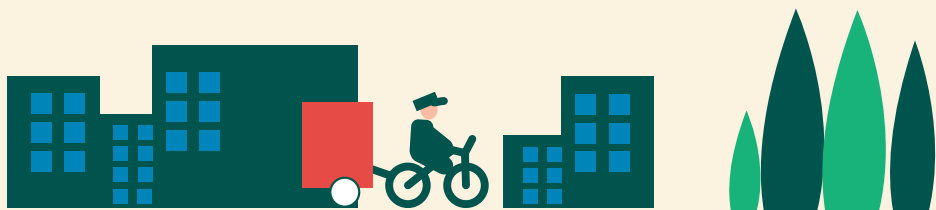
La Métropole française qui connaît le plus de disparités socio-économiques sur le territoire (INSEE, 2017)


14,5% des ménages en insécurité alimentaire contre 11% en France (ANSA, 2023)

6 Projets Alimentaires Territoriaux

sur le périmètre de la Métropole du Grand Paris et une multitude de démarches alimentaires territoriales en cours d'élaboration (DRIAAF, 2022)

*L'ensemble des chiffres ci-dessus sont issus du diagnostic réalisé dans le cadre de l'élaboration du Plan Alimentaire Métropolitain.





L'élaboration d'un Plan Alimentaire Métropolitain se révèle indispensable pour définir un cadre à la fois stratégique et opérationnel d'actions, pour orienter le système alimentaire métropolitain, et l'ensemble des acteurs qui le composent, vers plus de durabilité, de résilience, de solidarité et de coopérations.

Les diagnostics agricoles et alimentaires réalisés depuis 2021 ont permis à la Métropole du Grand Paris d'identifier les enjeux prioritaires à traiter à son échelle, ainsi que les besoins et attentes des acteurs locaux permettant de définir son double positionnement :

ACCOMPAGNATEUR, COORDINATEUR & ENSEMBLIER

A l'échelle infra-territoriale

INTERFACE & PARTENAIRE

A l'échelle extraterritoriale

Le saviez-vous ?

Réseau régional des Projets Alimentaires Territoriaux

La Métropole du Grand Paris est lauréate de l'appel à projets du Programme National de l'Alimentation de l'Etat pour préfigurer et animer un réseau des Projets Alimentaires Territoriaux en Ile-de-France, en partenariat avec la Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France.

Ce futur réseau sera le fer de lance du chantier sur les coopérations interterritoriales et la gouvernance du Plan Alimentaire Métropolitain, et le support de coopérations entre les démarches alimentaires urbaines et rurales à l'échelle régionale.

Ce positionnement doit permettre à la Métropole du Grand Paris de répondre aux attentes des acteurs du territoire, en renforçant **les initiatives existantes** et en **structurant l'important réseau d'acteurs** de son écosystème, autour de trois chantiers stratégiques :



Les approvisionnements alimentaires et l'accès de toutes et tous à une alimentation de qualité et locale

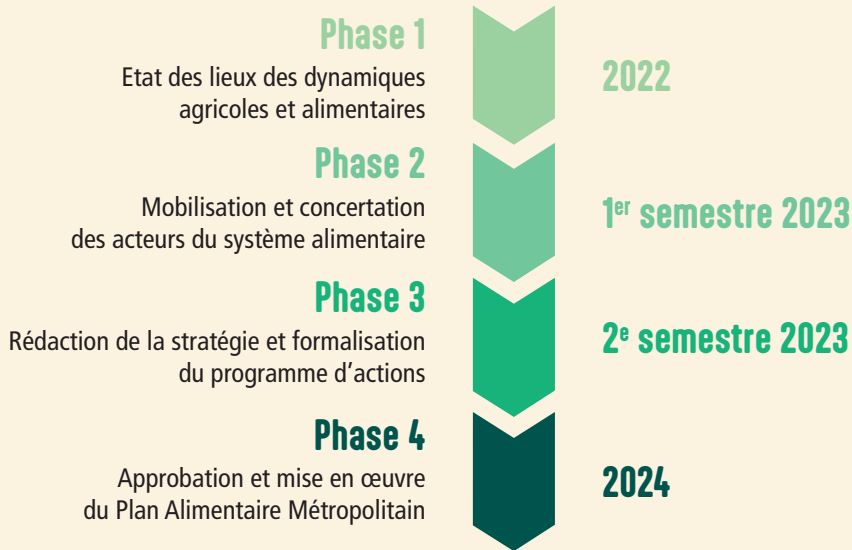


La résilience alimentaire et l'adaptation du territoire aux changements climatiques



Les coopérations interterritoriales et la gouvernance

AGENDA



ATELIERS DE CONCERTATION

7 ateliers de concertation organisés entre mai et juin 2023, associant l'ensemble des acteurs du système alimentaire métropolitain, pour coconstruire le Plan Alimentaire Métropolitain

- 11 mai 2023** | Lutte contre la précarité alimentaire et renforcement de la démocratie alimentaire
- 25 mai 2023** | Résilience des modèles agricoles, préservation des ressources et valorisation des services rendus
- 1^{er} juin 2023** | Approvisionnements et transitions de la restauration collective métropolitaine
- 7 juin 2023** | Approvisionnements des commerces et amélioration de l'offre alimentaire
- 14 juin 2023** | Logistique et sécurité des approvisionnements alimentaires
- 22 juin 2023** | Préfiguration d'un réseau régional des Projets Alimentaires Territoriaux (PAT)
- 28 juin 2023** | Coopérations extraterritoriales et solidarités urbain-rural

Métropole du Grand Paris

15-19 avenue Pierre Mendès-France
75013 Paris - Tél. 01 82 28 78 00

www.metropolegrandparis.fr

